
NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE DOCTEUR SONNIÉ-MORET.

Si l'on ne recherchait, pour en tracer l'histoire, que les existences les plus variées en événements, les plus riches en excentricités, les plus émouvantes en péripéties, certaines biographies deviendraient impossibles. Il faudrait renoncer à rendre justice au mérite qui est né dans le silence, au savoir qui rayonne dans une étroite sphère, enfin aux aspirations de l'intelligence qui s'agitent péniblement dans le huis-clos d'un cabinet d'étude. La vie des hommes les plus utiles n'est-elle pas une longue série de méditations solitaires, d'investigations silencieuses, de mystérieuses évocations ? Nous demandons grâce pour ces gloires si modestes qui servent l'humanité sans bruit, sans ostentation, sans arrière-pensée, dont l'aurole n'éblouira personne, mais qui laisseront après elles une lueur où le regard aimera toujours à s'arrêter.

Michel-Louis-Hippolyte SONNIÉ-MORET, naquit à Irancy, le 9 mars 1809. Il était le sixième enfant de Michel Sonnié-Moret et de Louise Chappotin. Rien de particulier ne signala sa première enfance, sinon l'aptitude précoce aux lectures sérieuses, un caractère méditatif, et d'heureuses dispositions pour les sciences

mathématiques. Son frère aîné était depuis quelques années pensionnaire au collège d'Auxerre, lorsque le vénérable dom Laporte, pendant un voyage qu'il fit à Irancy, fut frappé de l'intelligence et de la sérieuse application du jeune Hippolyte. Voulant donner de bonne heure une direction convenable à ces premiers efforts de la pensée, il engagea sa mère à le mettre au collège, et promit à l'instant toute sa sollicitude. Moret n'avait guère que huit ans quand il commença ses humanités; ils parcourut toute ses classes avec succès, et laissa les plus honorables souvenirs à ses maîtres.

Il paraît que sa première idée en terminant ses études élémentaires fut de se présenter au concours pour être admis à l'École forestière de Nancy, mais que, sur l'observation d'un ami de la famille qui fit pressentir toutes les difficultés d'une carrière où la faveur pouvait parfois décourager le véritable mérite, il changea d'avis, et partit pour la capitale. Là, il subit avec succès son examen de bachelier ès-sciences, et prit sa première inscription à la Faculté de médecine, en novembre 1828.

Son séjour à Paris, pendant plus de sept années, fut une suite non interrompue de travaux opiniâtres, de luttes brillantes, de mutations progressives; il fallait payer de sa personne, chercher par les labeurs les plus pénibles et les plus repoussants, par les veilles les plus douloureuses, ces succès de concours qui étaient de vivants témoignages de la science et de la capacité. Ses compétiteurs, ses amis d'alors, pauvres étudiants inconnus comme lui, arrachant à la sueur de leur front quelques promesses à cet avenir si plein de mystères, portent aujourd'hui des noms qui font l'honneur de la chirurgie française: ce sont MM. Boinet, Després, Nélaton, Maisonneuve, Giraldès, Denonvilliers qui tous avaient conservé pour Moret l'estime et l'affection qui commencent sur ces paisibles champs de bataille.

En 1831, nous le voyons externe à la Charité dans le service de M. Rullier ; l'année suivante, il devient l'interne de M. Baudelocque à l'Hôpital des Enfants malades ; il passe en 1833 à la Salpêtrière, sous M. Lallement ; puis successivement à la Pitié, dans les salles de M. Lisfranc et de M. Clément, où il finit son internat.

A la Faculté de médecine, il fut élève et lauréat de l'Ecole pratique, et, l'année suivante, fut nommé prosecteur à Clamart, titre qui ne s'obtient, au concours, qu'à l'aide des plus fortes études d'anatomie. Il fut enfin successivement membre adjoint et membre titulaire de la Société anatomique.

Dès le début de son internat, il ouvrit un cours de dissection que suivaient quelques élèves de son choix. Une faible rétribution de chacun d'eux l'aidait à diminuer les sacrifices que s'imposait pour lui la maison paternelle. Nous avons suivi ce cours pendant notre première année d'études médicales, et comme tous ceux qu'il initia à ces premiers éléments de la science, nous aimons à rendre justice au professeur et à l'ami. Ses démonstrations étaient claires, précises, patiemment élaborées ; l'idée pratique arrivait toujours au bout de l'analyse topographique ; il stimulait nos mémoires souvent infidèles, ne se lassait pas de revenir sur la même matière quand il avait pressenti l'insuffisance de ses précédentes leçons. Quelques jeunes étrangers se trouvaient au nombre de ses auditeurs ; plus tard, l'éloignement n'avait pas brisé les relations affectueuses qui s'étaient établies dans ces conférences de tous les jours. Moret recevait encore, dans ces dernières années, des lettres datées d'Angleterre ou des Etats-Unis, qui l'assuraient de la gratitude et de la profonde sympathie de ses élèves d'outre-mer.

Au milieu de ces préoccupations incessantes, il n'oubliait pas le pays natal. En 1832, le choléra éclate à Trancy : Moret accourt

pour protéger sa famille et prodiguer à ses compatriotes les soins dont il venait de faire à Paris le pénible apprentissage. Un douzième de la population succomba dans cette fatale épidémie ; mais au milieu de cet affreux malheur s'élevait un cri de reconnaissance pour le zèle infatigable, le dévouement sans bornes, et la vive intelligence que le jeune étudiant déploya sans relâche.

A son retour à Paris, au moment de la recrudescence du fléau, M. Baudelocque, son chef de service, le charge d'une mission qui donne la mesure de la confiance qu'il savait déjà inspirer à ses maîtres. Obligé par devoir de rester à son poste, le médecin de l'Hôpital des Enfants veut, du moins, soustraire sa famille aux dangers de la contagion ; il la fait partir pour le Loiret, où le choléra n'avait pas encore pénétré : mais pour rendre sa sécurité plus complète, il veut aussi que son interne l'accompagne dans ces vacances improvisées et soit auprès des siens la sentinelle vigilante toujours prête à prévenir ou à combattre le danger.

Moret s'empresse d'accepter cette mission qu'il regarde comme un honneur, et le voilà, au milieu d'une charmante campagne, à 23 ans, le médecin et l'ami de la famille de son maître. « Ne croyez pas, écrivait-il à l'un des siens, que je reste ici à mener une vie de chanoine, et que je passe mes journées à ne rien faire. On vient, je ne sais sur quel renom, me consulter sur toutes sortes de maladies, et, bon gré malgré, bien qu'un peu incorrectement peut-être, je pratique par anticipation les fonctions de médecin. Il n'est pas de jour où je ne sois réduit à faire dans les environs de Goury une sorte de tournée qui, jusqu'à un certain point, me donne un avant-goût de la profession telle que je serai probablement appelé un jour à l'exercer. Heureusement pour moi qu'on a eu l'idée de mettre un cheval à ma disposition, et grâce à cet utile auxiliaire qui m'allège un peu ma besogne,

je puis, sans trop de peine, donner satisfaction aux clients improvisés qui s'imaginent de bonne foi qu'ils ont à faire à un véritable docteur. N'était le brevet, je prendrais assez goût à la chose, et me laisserais peut-être tenter de ne pas aller essayer d'autres résidences. Mais je n'en suis pas encore là. D'autres rêves viendront sans doute me bercer encore avant la réalité, et peut-être aussi ne gagnerai-je point au change ! »

Ces rêves qui tourmentaient déjà l'étudiant en médecine, qui lui faisaient envisager l'avenir avec une certaine défiance, firent place enfin à la réalité.

Le 17 février 1836, il est reçu docteur, et choisit Auxerre pour sa résidence.

Ici commence pour Moret une phase sinon plus sérieuse, du moins plus difficile de son existence. Jusqu'alors il avait franchi toutes les épreuves qui mènent à la vie positive avec le courage et la sérénité d'un homme qui compte sur la justice et la bienveillance de ses juges. Dans ces luttes universitaires, un travail assidu, une instruction solide, un mérite évident trouvent toujours la place qui leur est due : chaque élève est taxé invariablement dans l'esprit de ses condisciples et de ses maîtres, d'après le tarif de sa valeur intellectuelle et scientifique ; les déceptions cruelles, les amers découragements sont rares, parce que chacun a la conscience de ce qu'il peut espérer, et la certitude de ce qu'il doit obtenir. En est-il de même dans le monde, surtout pour l'exercice de la profession médicale ? Sait-on combien de secrètes angoisses, combien de larmes poignantes le jeune médecin dévore dès ses premiers pas dans l'arène, car sa vie désormais n'est plus qu'une lutte de tous les jours ? Et ne lui doit-on pas quelque douce sympathie, à celui dont l'avenir est suspendu aux caprices de l'opinion publique, aux déclamations de l'ignorance, aux sourdes menées de l'envie, aux mille contradictions du

hasard ? Il faut le plaindre, s'il ne sait pas encore dissimuler son trouble et sa souffrance ; il faut l'admirer, si à force de courage et de grandeur d'âme il passe calme et impassible au milieu de tous ces aiguillons de douleurs.

Dans les premières années de sa pratique, Moret supporta difficilement ces petites tempêtes : il voulut les réprimer avec la même aigreur qui les avait dirigées contre lui, et se créa de pénibles préoccupations. Cependant le temps et la froide raison vinrent en aide à sa philosophie, et il oublia insensiblement quelques débats qui avaient impressionné désagréablement ses amis. Il eut du reste d'assez amples compensations à ces misères de la vie médicale : la faveur publique le saisit dès son début dans la carrière. Ses talents, comme opérateur, eurent occasion de se mettre au grand jour ; des succès inattendus grandirent sa renommée, et à l'aide de quelques confrères des environs d'Auxerre, qui savaient apprécier l'étendue de ses connaissances, il fut bientôt un des médecins consultants le plus employés de nos pays.

Il a vécu au milieu de nous tous, et n'avait jamais cessé d'attirer nos regards. Nous le suivions comme un maître et comme un ami ; nous nous réjouissions de ses succès, comme nous avons déploré ses malheurs. Parcourons à la hâte les derniers événements de son existence. Marié dès les premiers mois de son installation à Auxerre, il avait choisi pour compagne une femme aimante et dévouée, qui partagea noblement les joies et les tristesses de sa vie ; il eut un fils qui en était l'orgueil et l'espérance.

En 1838, désirant initier quelques personnes aux sciences accessoires qui sont généralement négligées en province, il institua un cours de chimie, et deux ans plus tard il est nommé professeur de chimie et de physique à l'École normale.

Ses profondes connaissances en anatomie et son habileté comme chirurgien éveillent l'attention de l'autorité supérieure, et, en 1839, M. de Bondy, alors préfet de l'Yonne, bravant en sa faveur les coutumes et les règlements jusqu'alors respectés, le nomme chirurgien à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre. Ce passe-droit donna lieu à de vives réclamations ; mais l'opinion générale n'y vit qu'un hommage de plus rendu aux études consciencieuses du jeune médecin.

Dans le courant de l'année 1845, un nombreux concours de praticiens du département se réunit à Auxerre et forme une Société médicale. De graves intérêts scientifiques et professionnels allaient être débattus ; des vœux circonstanciés sur les réformes désirables allaient être envoyés au congrès médical de Paris. Il y avait quelque chose de solennel dans ces états-généraux de la science ; il fallait mettre à la tête de cette manifestation les plus haut placés par l'intelligence, le savoir, et l'honorabilité : M. le docteur Paradis fut nommé président ; Moret et Droin, secrétaires : ces honneurs avaient été décernés à l'unanimité des voix.

Au mois de septembre 1844, un accident déplorable, qui faillit lui coûter la vie, modifia profondément les habitudes et la position de Moret. En revenant d'Appoigny où il avait visité des malades, son cheval épouvanté le précipite avec sa voiture au fond d'un ravin escarpé ; le col du fémur est brisé, et après de longues souffrances et un repos de plusieurs mois, la fracture n'est pas consolidée ; il est condamné désormais à marcher péniblement avec des béquilles. Dès ce moment, il est obligé de restreindre sa clientèle ; il ne sort plus qu'en voiture, et les longs voyages sont une fatigue et une nouvelle atteinte à sa santé.

Aussi, ses loisirs devenant plus nombreux, le travail du cabinet s'offrit à lui plus nécessaire et plus consolant que jamais.

Il se créa une nouvelle existence au milieu de ses livres, de ses manuscrits, de ses collections d'histoire naturelle. Il apportait à tous ces passe-temps l'esprit d'ordre, de méthode, de patience, et de profond savoir que l'on se plaisait à retrouver en lui en toutes circonstances. L'étude des plantes, la connaissance des formations géologiques et des fossiles qui les caractérisent, la classification des insectes, la description de certaines familles ou de certaines espèces peu communes, les recherches microscopiques appliquées à la médecine, telles étaient ses plus chères distractions. Qu'on me pardonne tous ces détails, mais l'homme qui savait tant de choses, qui faisait converger tant de rayons merveilleux vers son intelligence, qui interrogeait si puissamment tant de mystères, n'était pas un homme vulgaire; il a noblement conquis le droit de cité dans la mémoire de chacun de nous.

Une épouvantable catastrophe devait briser tout d'un coup l'évolution de cette existence déjà si bien remplie, et qui promettait encore de si féconds résultats. Il y avait quelques jours à peine, son cœur avait battu sous l'empire des émotions les plus douces; il avait assisté au triomphe de son jeune fils accablé sous le poids des couronnes; il avait mouillé de ses larmes ces lauriers précurseurs d'une gloire héréditaire; il avait oublié pour un instant ses plus vives souffrances et ses ennuis les plus cuisants, il rêvait pour ce fils une fortune, un bonheur qui ne s'étaient pas toujours réalisés pour lui..... Dieu ne permit pas qu'il fût témoin de cet avenir si désiré. Le choléra enveloppait la France entière dans un funèbre linceul; quelques localités seulement semblaient avoir échappé jusqu'alors aux coups du terrible fléau; la ville d'Auxerre était de ce nombre; on se félicitait en silence, quand le miasme empoisonné s'abattit brusquement sur elle, et répandit la terreur la plus profonde et la plus désas-

treuse. Moret fut une des premières victimes. Sa santé s'était ébranlée depuis quelques jours : une médication avait été essayée par lui contre cette indisposition première ; le repos et les préparations calmantes semblaient avoir dissipé ses inquiétudes, quand de nouveaux symptômes éclatent dans la soirée du 23 août : de fâcheuses nouvelles lui viennent du dehors ; on arrive à chaque instant réclamer ses soins pour ses clients frappés de l'infection épidémique ; il apprend une mort qui avait porté l'épouvante et la désolation dans ces murs ; il sait que Droin, son confrère et son ami, est presque à l'agonie : tant de sinistres messages ébranlent cette constitution déjà très-affaissée ; il ne peut plus indiquer lui-même les moyens qu'il faut opposer au mal qui le gagne ; il appelle ses confrères, mais son état est au-dessus des ressources de l'art, il le reconnaît lui-même ; il faut songer à mourir. A ce moment suprême, il rassemble tout ce qui lui reste de force morale, et invoque les secours de la religion ; il envisage avec résignation cette mort qui va le séparer de tout ce qu'il aime ; il adresse ses adieux déchirants à toute sa famille éperdue, et, le 24, il expire dans les bras de sa femme et de son fils auquel il lègue ces dernières paroles : Maintenant, sois homme !

Non loin de là se passait une scène aussi navrante : Droin, son compagnon d'études, qui marchait de pair avec lui dans l'estime et la considération publiques, Droin s'éteignait sous les coups du fléau, abandonnant avec regret une vie si précieuse pour sa famille et pour ses amis : un prêtre vint, sur sa demande, l'aider à supporter une séparation si cruelle et si prématurée. Etrange bizarrerie de la destinée ! Droin et Moret étaient venus ensemble à l'Ecole de médecine, avaient été nommés internes dans le même concours, s'étaient fixés à Auxerre dans le même temps, s'étaient mariés la même année, et succombaient tous

deux le même jour à la même maladie ! Qu'il me soit permis de payer ici un tribut de regrets à cet esprit distingué, à ce cœur loyal et généreux, à cette organisation supérieure par la science et les nobles instincts : je ne suis que le faible écho de tous ceux qui l'approchèrent pendant sa trop courte existence.

Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur les travaux que Moret a laissés.

Ses premières publications se rattachent à des sujets purement médicaux ; elles sont le résultat de ses observations dans les hôpitaux de Paris. L'une d'elles, cependant, et c'est, je crois la première, offre un intérêt plus attachant pour nous, c'est une relation du choléra-morbus de la commune d'Irancy, insérée dans la *Gazette médicale* de 1832.

Les *Archives générales de Médecine* contiennent de lui d'autres communications : ainsi, le tome VII de la 2^e série reproduit une observation de tumeur encéphaloïde, développée chez une femme, et qui, malgré ses énormes proportions, n'avait pas attaqué les organes dans le voisinage desquels elle avait pris naissance. Le tome VIII de la 2^e série cite également une curieuse observation de corps étrangers métalliques ayant séjourné pendant deux mois dans l'estomac, sans laisser d'autres traces de leur contact si prolongé, que deux ou trois petits foyers ramollis dans la membrane externe seulement.

Plusieurs articles d'anatomie pathologique sont insérés dans les *Bulletins de la Société anatomique de Paris*, dont il était demeuré l'un des rédacteurs.

Enfin, en 1836, parut sa thèse inaugurale pour le doctorat. Elle a pour titre : *Propositions sur quelques points de médecine et de chirurgie*, et est dédiée à son père et à sa mère, ainsi qu'aux divers chefs de service qui furent ses maîtres dans les hôpitaux. Cette dernière épreuve de l'élève en médecine était

presque toujours alors le résumé de ses travaux de prédilection, soit qu'il traitât un sujet *ex professo*, soit qu'il rassemblât les faits et les idées les plus remarquables qui l'eussent frappé dans le cours de ses études médicales. Ce dernier mode fut adopté par Moret. Dans vingt et une propositions, il développe ce qui lui a semblé le plus saillant dans les services de médecine et de chirurgie où il fut successivement appelé. La majeure partie de ses observations appartient aux maladies des femmes, spécialité qu'il étudia sous le fameux chirurgien Lisfranc. On reconnaît dans ce recueil de faits choisis et d'idées éminemment pratiques, la patiente investigation, l'induction précise, l'application judicieuse qui distinguent tous ses autres travaux. C'était un remarquable spécimen de son savoir-faire qu'il offrait au public dont il voulait obtenir la confiance.

En 1837, il publia, dans le premier volume de l'*Annuaire de l'Yonne*, une Notice sur le canton de Coulanges-la-Vineuse. Ce travail, qui s'applique plus particulièrement à la commune d'Irancy, son pays natal, est un exposé rapide de ses observations en ce qui touche la topographie, la météorologie, la nature géologique et minéralogique des couches constituantes du sol, de quelques points saillants de la botanique, de l'entomologie, et enfin de l'histoire civile et religieuse de la contrée. Il constate avec tristesse la diminution de la population du canton de Coulange-la-Vineuse depuis 1826; elle était en 1837, pour Irancy, de 425 habitants sur 4,497, et, pour Coulange, de 120 sur 4,344. « Il y a donc, s'écrie-t-il, pour ces communes, une » sorte de décadence, qui, sans doute, n'est pas arrivée à son » dernier terme. Leur industrie reste stationnaire de toute né- » cessité: très-lucrative, autrefois que la culture de la vigne était » limitée en France, ses produits luttent aujourd'hui désavanta-

» geusement avec ceux d'autres pays chez lesquels l'abondance
» compense la qualité. »

Les craintes de Moret ne se sont réalisées qu'en partie : ainsi, la population de Coulanges, depuis 1836, s'est accrue de 158 habitants, tandis que celle d'Irancy, de 1,039 habitants qu'elle comptait en 1836, n'en compte plus que 1,020 aujourd'hui. Le choléra n'est pour rien dans cette modification fâcheuse, car les communes de Jussy et Gy-l'Evêque, qui ont été aussi maltraitées qu'Irancy, n'ont pas éprouvé ce même abaissement proportionnel de leur population. Tandis que le nombre des mariages augmente d'une manière notable dans les autres communes, il diminue ainsi que celui des naissances pour la commune d'Irancy : il y a là une cause mystérieuse à rechercher ; mais ce n'est point ici que doivent se placer ces investigations.

L'année suivante, Moret publia, dans le même recueil, des recherches sur les cimetières, suivies de l'examen du cimetière d'Auxerre. C'est une étude consciencieuse, où, après avoir passé en revue les notions les plus positives de la science sur les phénomènes de la putréfaction cadavérique, sur la nature du sol qui convient aux cimetières, sur leur position, sur leur étendue, sur leur entretien, sur les inhumations et les exhumations, il applique toutes ces données de la médecine et de l'hygiène publique au local occupé par le cimetière de la ville d'Auxerre. Il démontre que la position vicieuse de cet asile des morts est plus que compensée par son grand éloignement, son étendue considérable, et la nature perméable du sol : il rassure les Auxerrois sur les dangers prétendus dont on les menaçait, et indique à l'administration les améliorations qu'il juge nécessaires à la sécurité publique. — Chemin faisant, il formule quelques idées un peu sévères peut-être sur le luxe qui vient décorer aujourd'hui certaines demeures funéraires, non pas qu'il veuille s'ériger en

censeur de la piété des parents qui consacrent par quelques ornements la tombe d'une personne chérie : « Ce que je blâme, dit-il, c'est ce fol orgueil qui semble vouloir imposer aux siècles futurs le deuil d'une mort vulgaire, et qui déploie un luxe puéril pour vivre un jour de plus dans la mémoire des hommes (1). »

Cette protestation du jeune philosophe, qui s'explique assez bien, d'ailleurs, par la tournure un peu austère de ses idées et de ses habitudes, ne s'appliquait pas, hâtons-nous de le dire, au cimetière de notre ville en particulier. Quoi qu'il en soit, et sans lui en faire un reproche, avons-nous le droit, en présence des pieuses manifestations des familles, de chercher à démêler ce qui n'est que vanité pure, d'avec la véritable douleur? Laissons à chacun ériger le monument qu'il préfère; nous savons tous que le plus touchant cénotaphe est la mémoire du cœur.

Dans ce même travail, il déplore la promptitude des inhumations pendant la durée du choléra de 1832. Il se demande si cette précipitation n'a pas servi le crime, ou n'a pas entraîné de bien cruelles méprises. La crainte d'une infection plus meurtrière, par le séjour trop prolongé des cadavres au milieu des populations, déterminait les autorités à devancer les délais ordinaires pour les faire déposer dans la fosse. Cette mesure, dictée par une sollicitude bien naturelle pour la santé publique, n'était pas fondée sur des appréhensions légitimes, suivant notre regrettable collègue : « J'ai donné des soins aux cholériques, écrit-il; j'ai cherché par un grand nombre d'autopsies à m'éclairer sur l'étrange affection qui les faisait périr, et, je le déclare, leurs cadavres m'ont toujours paru mieux conservés et moins disposés à la putréfaction que ceux d'individus qui succombent à un

(1) *Annuaire, 1838, p. 327.*

grand nombre d'autres maladies, et pour lesquelles on n'a jamais songé à établir des règles d'exception (4). »

En sa qualité de secrétaire de la Société médicale de l'Yonne, il présenta, en 1847, un compte-rendu des travaux de l'association, unique document qui ait survécu à ce concours primitivement si empressé des médecins de ce département. On y trouve l'histoire fidèle des premiers efforts de la société pour lutter contre le charlatanisme qui vient à chaque pas contrister l'homme de cœur et le médecin vraiment pénétré de la hauteur de sa mission. Ça et là sont reproduits des faits curieux de la sottise humaine toujours prête à servir de piédestal à l'audace et à l'ignorance de quelques intrigants de bas étage. Il termine son œuvre en citant les noms de quelques membres décédés depuis

(4) Annuaire, 1838, p. 329.

L'opinion de Moret nous paraît respectable, en ce qu'elle inflige un blâme sévère aux inhumations précipitées. Ce n'est point ici le lieu d'aborder la question de la contagion, si controversée par les meilleurs esprits, mais qu'il me soit permis de dire en passant que ce blâme subsiste encore pour les épidémies de 1849 et 1854. — La terreur des familles, il est vrai, semblait le plus impérieux mobile des magistrats. Dans ces lamentables circonstances, il y avait toujours urgence de soustraire au plus vite des cadavres dont la présence dans certaines demeures multipliait les coups du terrible fléau. La contagion était peut-être moins à craindre que l'espèce de *sidération mentale* dont étaient frappés les proches et les voisins des victimes. Ce vertige instantané de la peur était le miasme le plus redoutable, et il fallait à tout prix le conjurer. Mais il eût été possible, nous le croyons, de concilier les intérêts des populations épouvantées avec les dernières garanties que l'on doit à la société tout entière : on pouvait déposer les morts provisoirement dans un lieu désigné, sous la surveillance d'un homme de l'art, et, par ce moyen, le vœu de la loi eût été accompli, et la conscience publique ne se serait plus alarmée.

la naissance de l'association, et en apportant son tribut de regrets et de bienveillants souvenirs à la mémoire de Ravin, médecin d'Appoigny, qui avait eu fréquemment avec lui des relations de bonne confraternité.

Enfin, le Bulletin de la Société renferme ses *Recherches statistiques sur l'influence du sol, considéré principalement dans la composition géologique, sur le choléra en 1832 et 1849, dans le département de l'Yonne*. Nous considérons ce travail comme son œuvre capitale : il prit lui-même l'initiative de cette enquête si palpitante d'actualité et qui peut devenir un jour si féconde en conclusions pratiques. Nous ne voulons pas aborder ici ces questions saisissantes ; nous avons déjà trop abusé de votre bienveillante attention. Mais, du moins, nous exprimerons le vœu bien sincère que ces recherches soient poursuivies dans le sein de notre Société, afin que la pensée de Moret ne meure pas inachevée. L'épidémie qui vient de sévir si cruellement dans certaines parties de ce département, nous offrira malheureusement des rapprochements nombreux et d'un intérêt incontestable : si cette tâche difficile fait jaillir dans son accomplissement de nouvelles lumières sur le mystérieux agent qui décime les populations modernes, nos regrets pour la mémoire de Moret se mêleront encore une fois aux sentiments de notre reconnaissance.

Il publia également dans le Bulletin une Note sur l'apparition à Auxerre du *Sphinx nerii*, et sur quelques autres faits entomologiques qui tendent à prouver l'existence, dans notre département, de plusieurs insectes désignés par les naturalistes comme appartenant aux contrées méridionales de la France et de l'Europe.

M. le docteur Robineau-Desvoidy rédigea plus tard, en son nom, d'autres résultats curieux de ses études : il s'agissait de l'éclosion de cinq espèces de Diptères vivant à l'état de larves dans les larves d'insectes d'un autre ordre. Ces faits avaient été observés par Moret avec la patience et la précision qui caractérisent son esprit investigateur, et ont reçu leur consécration définitive sous le contrôle de notre savant confrère de Saint-Sauveur.

Il vous souvient encore de la vive curiosité qu'éveillait en nous la communication dernière de Moret, racontant sa découverte des larves du *Bombylius minor* recueillis dans un nid d'*Halictes*. Cette observation nouvelle pour la science entomologique donne la mesure de ce que peut une sérieuse pensée, quand elle suit pas à pas nos délassements passagers et nos moindres loisirs.

On trouve encore dans le Bulletin une *Observation d'anévrisme traumatique de l'artère plantaire interne*, traité et guéri par la galvano-puncture. Cette heureuse tentative, faite par Moret, dans son service à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, est racontée avec tous les détails qui peuvent la rendre intéressante et féconde, et suivie de réflexions dont la sage réserve dénote le philosophe judicieux et le praticien expérimenté.

Nous savons qu'il existe dans les papiers de notre regrettable collègue un grand nombre de notes et de documents scientifiques concernant la pratique médico-chirurgicale. Ces travaux, d'un observateur aussi consciencieux, seraient d'une utilité incontestable, et nous émettons le vœu qu'une main intelligente soit autorisée à choisir parmi ces manuscrits les renseignements les plus précieux que le Bulletin de la Société se ferait un devoir d'accueillir. Ce serait un hommage rendu à la mémoire d'un collaborateur infatigable, en même temps qu'un service éminent pour les amis de la science et de l'humanité.

N'oublions pas qu'il fut l'un des membres fondateurs de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, et que sa collaboration fut bien précieuse pour cette œuvre départementale. Il était l'un des plus assidus aux séances et trouvait souvent occasion de provoquer de sérieuses discussions où venaient se placer ses observations savantes et judicieuses. Ses communications, trop rares au gré de nos vœux, étaient le résultat d'une patiente investigation, de vues toujours fécondes et pratiques, ou la constatation de faits dignes d'être signalés à l'attention des hommes de science.

Personne mieux que lui ne suivait avec plus d'ardeur les progrès en toutes choses : les découvertes, les innovations éveillaient à l'instant même ses commentaires, et, quand il le pouvait, il se hâtait de leur faire subir le contrôle de sa propre expérience.

Sonnié-Moret nous est enlevé par la mort, à quarante-cinq ans, c'est-à-dire à l'âge de la force morale, de la plénitude de ses facultés, de l'achèvement complet de sa nature d'élite : il avait franchi ce détroit de la vie qui nous découvre enfin de plus calmes horizons. En interrogeant cette figure sérieuse et réfléchie, ce front plissé par la pensée, ces allures empreintes de froideur et de sévérité, ne devinait-on pas tout ce qui s'agitait dans cette âme ? Il ne laissait rien aux hasards de l'imagination ; tout ce qui dépassait les limites du possible, tout ce qui ne se pliait pas aux calculs de la science, aux opérations de l'analyse, aux étrointes de la logique la plus rigoureuse, il ne l'acceptait que sous bénéfice d'inventaire. La littérature et la poésie avaient peu de charmes pour lui, parce qu'il ne leur trouvait pas d'applications satisfaisantes pour sa pensée. En un mot, il était de son époque ; il avait fait table rase des rêveries et des tristesses dont le René de Chateaubriand était le type le plus nuageux et le

plus admiré dès le commencement de ce siècle ; il appartenait à une génération nouvelle qu'un éminent écrivain (1) de nos jours a si bien indiquée dans ces lignes que l'on retrouvera ici avec plaisir : « Les générations d'aujourd'hui sont positives, sans » réveries, sans tristesse ; radicalement guéries du mal de » René, elles ont en elles l'empressement d'arriver, de saisir le » monde, de s'y faire une place, et d'y vivre de la vie qui leur » semble due à chacun à son tour : générations scientifiques ou » industrielles, peu idéales, avides d'application, estimables » pourtant en ce que la plupart font entrer le travail dans leurs » moyens, et ne reculent pas devant les études spéciales qui » mènent au but. »

Saluons avec respect cette nouvelle phase de la vie dans l'humanité : le doigt de la Providence qui conduit tout en ce monde saura la rendre féconde à son heure.

Et nous, en léguant à Sonnié-Moret ce dernier souvenir d'un ami, nous redirons à ce fils qu'il avait tant aimé : Sois homme, maintenant ! Jette un regard triste mais courageux sur la carrière qui s'ouvre devant toi. Conserve dans ton cœur la tradition paternelle, et, fier de cet héritage, jure de nous rendre plus tard ce que la fatalité vient de nous ravir. C'est une dette sacrée que le ciel a voulu te faire contracter aujourd'hui : tu seras assez riche un jour pour pouvoir t'acquitter envers nous.

Emile Duché.

(1) Sainte-Beuve, Portrait de Rollin, dans les *Causeries du lundi*.